

Travailler sur les types d'arguments : dans quel but ?

On trouve sur Internet plusieurs sites qui proposent de longues typologies d'arguments illustrées ou non d'exemples et dont l'utilité me paraît toute relative. Certaines nomenclatures semblent en effet avoir été élaborées pour aider l'étudiant à rédiger ou à analyser des dissertations portant sur des sujets philosophiques ; elles se révèlent du coup plus difficilement exploitables dès qu'il s'agit d'exprimer un point de vue sur un sujet culturel, social, économique ou politique contemporain. En outre, ces listes contiennent parfois des explications insuffisamment précises ou claires, ce qui les rend tout aussi peu utiles aux internautes. Enfin, à quelques exceptions près, les typologies d'arguments se veulent exhaustives et ne font pas le tri entre les types d'arguments les plus courants et ceux qui relèvent plutôt de la scolastique¹. Pourtant, ces typologies peuvent s'avérer pertinentes pour autant qu'on respecte au moins deux principes.

Premier de ces principes : les savoirs sont mieux assimilés s'ils sont découverts et formalisés par les apprenants eux-mêmes.

Deuxième principe : ne cherchons pas à être exhaustifs ; sélectionnons les savoirs les plus pertinents eu égard à la tâche que nous avons à accomplir.

Conséquence de ces deux principes : partons de textes du genre de celui que nous avons à produire pour amener l'apprenant à construire lui-même les savoirs qu'il réinvestira dans ses productions. Dans le cas qui nous occupe, invitons l'élève, sur la base d'un texte argumentatif authentique et actuel, à établir lui-même une typologie d'arguments, fût-elle (forcément) limitée.

Dans quel but, au fait, cette typologie ? Je me permets de ne pas répondre immédiatement à cette question et vous propose dans un premier temps la séquence qui suit, destinée à de grands apprenants (à partir de 16/17 ans) :

Lis ce texte :

- ♦ *Quel en est le sujet ?*
- ♦ *Quelle est la position de l'auteure ?*
- ♦ *Quels arguments étayent sa position ?*

Adresse à celles qui portent volontairement la burqa, d'Elisabeth Badinter

En juillet dernier paraissait dans le *Nouvel Observateur* (juillet 2009) cette puissante adresse de la remarquable Elisabeth Badinter. Nous la reprenons aujourd'hui, elle est en effet en pleine actualité. (<http://www.bivouac-id.com/billets/adresse-a-celles-qui-portent-volontairement-la-burqa-delisabeth-badinter/>)



Après que les plus hautes autorités religieuses musulmanes ont déclaré que les vêtements qui couvrent la totalité du corps et du visage ne relèvent pas du commandement religieux mais de la tradition, wahhabite (Arabie Saoudite) pour l'un, pachtoune (Afghanistan/Pakistan) pour l'autre,

¹ Scolastique : philosophie et théologie enseignées au moyen âge par l'Université ; enseignement et méthode qui s'y rapportent. / Philosophie présentant des caractères formalistes et abstraits (*Petit Robert*).

allez-vous continuer à cacher l'intégralité de votre visage ?

Ainsi dissimulées au regard d'autrui, vous devez bien vous rendre compte que vous suscitez la défiance et la peur, des enfants comme des adultes. Sommes-nous à ce point méprisables et impurs à vos yeux pour que vous nous refusiez tout contact, toute relation, et jusqu'à la connivence d'un sourire ?

Dans une démocratie moderne, où l'on tente d'instaurer transparence et égalité des sexes, vous nous signifiez brutalement que tout ceci n'est pas votre affaire, que les relations avec les autres ne vous concernent pas et que nos combats ne sont pas les vôtres.

Alors je m'interroge : pourquoi ne pas gagner les terres saoudiennes ou afghanes où nul ne vous demandera de montrer votre visage, où vos filles seront voilées à leur tour, où votre époux pourra être polygame et vous répudier quand bon lui semble, ce qui fait tant souffrir nombre de femmes là-bas ?

En vérité, vous utilisez les libertés démocratiques pour les retourner contre la démocratie. Subversion, provocation ou ignorance, le scandale est moins l'offense de votre rejet que la gifle que vous adressez à toutes vos sœurs opprimées qui, elles, risquent la mort pour jouir enfin des libertés que vous méprisez. C'est aujourd'hui votre choix, mais qui sait si demain vous ne serez pas heureuses de pouvoir en changer. Elles ne le peuvent pas... Pensez-y.

Répondons aux questions figurant ci-dessus :

- ◆ Sujet du texte : le port du voile intégral en France.
- ◆ Position de l'auteure : elle est résolument contre le voile intégral.
- ◆ Arguments :
 1. Les plus hautes autorités ont elles-mêmes reconnu que ce vêtement relève de la tradition laïque et non d'un commandement religieux. = **jugement émanant d'une autorité à propos du port du voile intégral**²
 2. Ce vêtement entraîne des réactions de défiance et de peur. = **conséquence du port du voile intégral**
 3. Ce voile est-il une expression de mépris à l'égard d'autrui ? = **cause possible du port de la burqa**
 4. Porter ce vêtement équivaut à refuser toute avancée et tout combat démocratiques. = **valeurs niées par le voile intégral**
 5. Dans certains pays, de nombreuses femmes souffrent de devoir porter ce vêtement et d'être soumises au bon vouloir des hommes. = **comparaison**
 6. Accepter cette soumission alors qu'on a la possibilité, en France, de s'y refuser revient à mépriser les risques encourus par d'autres femmes dans d'autres pays pour jouir d'un minimum de liberté. = **conséquence du port de la burqa**

Une fois ces données obtenues, tâchons de caractériser ces arguments. Il s'agit ici de spécifier le lien qu'il y a entre l'argument et le fait à propos duquel on se prononce. Par exemple, si j'affirme que fumer entraîne des maladies graves, le lien qui unit le fait (fumer) à cet argument (les maladies dues au tabac) est un lien de conséquence (je mets en exergue la conséquence d'un fait).

En ce qui concerne le texte de Badinter, mes suggestions figurent en rouge à côté de chaque argument recensé. Si les étudiants éprouvent des difficultés à caractériser ces arguments, on

² Comme précisé plus bas, les différents arguments du texte sont caractérisés, « étiquetés », après que l'élève les a dans un premier temps mis au jour et (re)formulés.

peut les inviter à recourir à Internet. Par ailleurs, d'autres analyses que celles que je suggère pourraient convenir. Dans tous les cas, une socialisation est requise, au cours de laquelle chacune des descriptions proposées fera l'objet d'une discussion visant à la valider aux yeux de tous.

Réinvestissons ensuite les apprentissages réalisés. De nombreux sujets peuvent donner lieu à un travail de recherche et de formulation d'arguments. Je me suis quant à moi penché sur la réforme et l'allongement (pour le public des hautes écoles) de la formation des enseignants, projet défendu actuellement par le ministre Marcourt. J'ai demandé aux étudiants, après la lecture d'un article du Soir (paru le 10 décembre 2012), de rechercher un ou plusieurs arguments en faveur ou en défaveur du projet... Voici quelques exemples d'arguments – certes réfutables (*) – en faveur de la réforme : **des arguments...**

- ♦ **d'autorité** : Les accords de Bologne imposent une harmonisation européenne.
- ♦ **par la comparaison** : Ne sommes-nous pas les derniers d'Europe à former des enseignants en trois ans ?
- ♦ **par les conséquences** : Les enseignants seront mieux formés. Par conséquent, le taux d'échec dans l'enseignement de la FWB diminuera.
- ♦ **par les causes** : Les étudiants formés actuellement en trois ans ont de très longues journées, au terme desquelles ils sont souvent exténués ; le travail en autonomie, avec des emplois du temps aussi serrés, est difficile à pratiquer régulièrement ; le taux d'échec dans le supérieur et dans l'enseignement en général de la FWB est préoccupant et coûte cher : il faut le faire baisser.
- ♦ **par les valeurs** : Une formation de meilleure qualité dispensée à nos enfants par des enseignants mieux formés, condition sine qua non du maintien et du développement d'une société démocratique, constitue l'enjeu majeur de la réforme voulue par le ministre Marcourt.

Après une mise en commun des arguments trouvés par chacun, notés « télégraphiquement » par moi au tableau, les étudiants ont été invités à exprimer par écrit leur position par rapport au projet Marcourt et à défendre leur point de vue au moyen de deux ou trois arguments, le tout devant être formulé dans un langage contrôlé voire soutenu. J'ai été heureusement surpris par la quantité d'arguments avancés, tous souvent pertinents.

Revenons à présent à la question que j'ai formulée plus haut : « Dans quel but, au fait, cette typologie ? » Dans plus d'un seul but sans doute... A première estimation, j'en vois trois :

- pour mieux lire les textes argumentatifs, en y repérant plus précisément les arguments,
- pour guider et stimuler l'élève dans sa recherche d'arguments à propos d'une question d'actualité (c'est ce bienfait qui est exploité dans la séquence présentée ci-dessus),
- pour mettre en rapport des types d'arguments et des formulations spécifiques (piste qui reste à explorer, avis aux collègues !).

(*)



Pierre-Yves DUCHATEAU